

Le Canada et l'Afrique

sante d'assistance technique viendra renforcer les institutions locales responsables de ces activités.

Dans le pays sahélien du Mali, constamment menacé de sécheresse, l'ACDI a versé 4,9 millions de dollars pour fournir de l'eau saine à plus de 36.000 habitants dans les villages de Djenné, Diré et Douentza. Ce projet comprenait aussi la création d'un service régional de contrôle de la qualité des eaux et des réseaux de distribution autosuffisants en matière de réparations et de coûts d'opération. Le projet vient tout juste d'être achevé et déjà les autorités ont remarqué une baisse sensible des cas d'entérite, de diarrhée et de typhoïde.

Dans la région de Kairouan, située au centre de la Tunisie, les eaux des crues autrefois dévastatrices sont maintenant utilisées pour irriguer 4.000 hectares de sables arides. Le barrage élève aussi le niveau de la nappe phréatique et réduit l'érosion du sol en aval. Financé conjointement par le Canada, le Fonds de l'Arabie saoudite et la Tunisie, le projet comprend aussi une assistance technique pour que les ingénieurs tunisiens se familiarisent avec les techniques d'entretien du projet. L'ACDI finance également les projets de récupération des terres dans d'autres régions du Sahara.

Le programme canadien d'assistance au secteur des pêches

Le Canada étant l'un des principaux pays producteurs de poisson au monde et venant au premier rang pour ce qui est des échanges commerciaux de poissons, se trouve dans une position unique pour aider les pays du Tiers-Monde à améliorer leur secteur des pêches. Au total, le Canada possède quelque 43.000 bateaux de pêche, dont la plupart appartiennent à des particuliers, et quelque 900 usines de transformation de tailles diverses. La nature diversifiée de notre industrie qui poursuit des activités dans les eaux intérieures et les eaux territoriales, a permis au Canada d'acquérir une vaste expérience et une connaissance approfondie de toutes les facettes de la gestion et du développement du secteur des pêches.

Depuis 1980, les décaissements consentis par l'ACDI aux projets de développement des pêches se chiffrent en moyenne à 9 millions de dollars par année.

Par ailleurs, plus de 80 % de cette assistance ont été octroyés dans le cadre des programmes bilatéraux et des programmes spéciaux de l'Agence. Bien que moins manifestes, les programmes multilatéraux demeurent néanmoins significatifs, représentant 15 % des contributions totales à ce secteur.

Le programme bilatéral de l'ACDI met l'accent sur la gestion des ressources, l'aquiculture, la transformation, la distribution et la mise en marché du poisson et la formation. La gestion des ressources consiste en fait à évaluer les stocks de poissons dans une zone donnée et à établir des moyens efficaces pour conserver les espèces et en assurer une exploitation maximale. L'information est l'un des éléments clés d'une bonne gestion ; un contrôle efficace en est un autre. Au cours des 10 dernières années, les techniques intégrées et concentrées de l'ACDI ont permis de modifier sensiblement la structure du secteur des pêches dans 12 pays et d'améliorer l'aménagement des petites entreprises de pêche.

Par exemple au Sénégal, depuis le début des années 80, l'ACDI assiste le Sénégal à exercer une surveillance sur les flottes étrangères et nationales qui pêchent à l'intérieur de la zone territoriale protégée de 200 milles marins.

La transformation efficace du poisson nécessite des installations adéquates. En Asie du Sud-Est, où le poisson compte pour 40 à 60 % des protéines consommées, l'ACDI collabore avec l'ANASE à un projet visant à réduire les pertes après-récolte par l'amélioration des mesures de contrôle de la qualité et des techniques d'inspection.

Au Sénégal, le Canada est actif depuis 1973 dans l'assistance à la pêche artisanale avec des projets visant, entre autres, la motorisation des pirogues, la création des centres de mareyage et la reconversion d'une usine de pêche tombée en faillite.

Dans l'ensemble, le programme de l'ACDI sur les pêches a donné des résultats positifs et a été couronné de succès, contribuant de façon certaine au développement de ce secteur. Il a eu des retombées importantes qui se sont traduites par un accroissement du nombre de centres d'arrivage et une amélioration des conditions économiques, en plus d'aider à nourrir près de 15 millions de personnes au cours de la dernière décennie. La plupart de projets ont été valables au plan écologique.